

Ordre ou Collège des médecins?

Un membre, M. Serge Quérin, réagit à une affirmation contenue dans la livraison de juin : « ... l'appellation Collège des médecins, aujourd'hui remplacée par Ordre des médecins » (p. 2). Il écrit « le passage [...] que vous citez laisse entendre que l'ordre professionnel des médecins du Québec ne s'appellerait plus Collège des médecins du Québec. Or, c'est toujours le nom qu'il porte. Le site web de l'organisme, repérable par les deux appellations, ne présente qu'une raison sociale : Collège des médecins du Québec. De plus, l'adresse des bureaux et l'adresse courriel portent Collège des médecins... et CMQ (Info@cmq.org) sans plus. Pourtant, le mot Collège ne désigne pas, dans le contexte, un établissement d'enseignement, ni un corps de personnes revêtues d'une

fonction sacrée (p. ex. le Collège des cardinaux), ni d'un collège électoral.

Pour sa part, M. Robert Auclair fait part d'une observation de feu Jacques Boulay. Selon ce dernier, les appellations Ordre des médecins du Québec et Collège des médecins... sont toutes deux légales. Le législateur les a reconnues dans la loi. L'appellation Collège... y a été ajoutée à la suite d'une intervention du docteur Augustin Roy. Elle reste toutefois erronée en français. Depuis,

ajoute M. Auclair, la direction de l'ordre préfère employer exclusivement l'appellation fautive parce que ça va bien avec College of Physicians, comme l'expliquait le docteur Roy. Mais elle passe sous silence l'autre appellation légale, la seule correcte en français, Ordre des médecins.



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

VIA Rail propose une langue « à rabais »!

La compagnie ferroviaire VIA affiche dans sa publicité des expressions telles que Mardis à rabais et Voyagez

Place à l'Esplanade Jean-Béliveau!

Les autorités municipales de la capitale ont annoncé en juillet qu'un espace découvert situé devant le nouvel amphithéâtre allait devenir la « place » Jean-Béliveau. La population a réagi favorablement au choix du nom de la vedette. Mais l'Asulf ne voit pas comment on peut dénommer place cet espace, car une place, au sens habituel et selon la définition normalisée par la Commission de toponymie est « un espace découvert et assez vaste, sur lequel débouchent ou que traversent ou contourne une ou plusieurs voies de communication... » (*Gazette officielle*, 4 octobre 1980).

L'espace prévu devant l'amphithéâtre ne répond nullement à la définition. Il s'agit plutôt, en l'occurrence, d'un terrain uni et découvert, aménagé devant un édifice important pour en dégager les abords. Le terme consacré pour désigner un tel espace est le mot esplanade. L'exemple le plus connu est celui de l'esplanade des Invalides à Paris. Pour une fois, disons : place à l'Esplanade Jean-Béliveau!

à rabais. La compagnie reconnaît, dans une réponse à un membre de l'Asulf, que « la mention "à rabais" est effectivement une impropreté (vénielle) ». Puis elle se permet d'ajouter : « Cela dit, la forme correcte au rabais ne pourrait pas être utilisée pour remplacer à rabais, car la majorité des francophones d'ici disent à rabais. C'est donc par choix que nous avons décidé d'utiliser une locution conforme au langage populaire de notre clientèle québécoise. Nous reconnaissons que la situation est quelque peu cornélienne. » A-t-on affaire à une situation cornélienne? Et l'expression au rabais ne serait-elle pas aussi populaire que sa concurrente critiquée? VIA a-t-elle sondé les Québécois sur l'usage comparé des deux expressions et de leur compréhension? Les motifs invoqués sont enfantins. Entre deux expressions, faut-il se résigner à choisir celle qui est habituellement critiquée?



Photographie sous licence CC BY-SA 4.0 via Wikimedia Commons

SOMMAIRE

⇒ La richesse du français du Québec	2
⇒ Apprentissage de l'anglais et qualité du français	2
⇒ <i>Le Soleil</i> a une bonne idée, mais...	2
⇒ Cendrine Audet publie un roman	2
⇒ Le toponyme Salaberry-de-Valleyfield	3
⇒ Matinier ou morning man?	3
⇒ Que pourrait-on dire?	3
⇒ Une caille XXL! Ouah!	3
⇒ Prix de l'Asulf à CFIM	4
⇒ Citation cinquantenaire	4
⇒ Rappel : renouvellement 2015	4
⇒ Les anglicismes en France	4
⇒ Secrétaire « corporatif » ou Secrétaire de la société...	4

La richesse du français du Québec

La langue est une représentation du monde. Chaque langue est une représentation spécifique du monde. La nôtre est une représentation unique de l'univers que l'esprit humain exprime. Chaque communauté au sein de la francophonie est une expression particulière proposée à travers le français.

Le français du Québec est riche d'un héritage considérable, celui des dix siècles de développement et d'enrichissement par les locuteurs et les locutrices de France de ce que le latin avait laissé derrière lui pour ériger une nouvelle langue qui témoignera de l'aventure européenne de la Gaule. L'héritage culturel transporté par nos ancêtres en terre d'Amérique nous permet de disposer aujourd'hui d'une des plus grandes langues de notre civilisation moderne.

Le français du Québec s'est maintenant doté d'une lexicographie qui trace, en parallèle avec la lexicographie française à laquelle nous sommes attachés depuis toujours, un chemin original sans s'écarter de la voie principale. Le travail des linguistes québécois permet de retrouver les innovations dont nous sommes fiers et les vieux mots que nous avons choisi de conserver ici. À la fran-

cophonie, nous offrons quelques mots qui marquent notre vécu : banc de neige, dépanneur, traversier, courriel, autant de pierres apportées à l'édifice commun.

Le français du Québec a revu et mis à jour sa terminologie de manière à nommer sans difficulté ses activités relevant des différentes techniques et à assurer de ce fait la formation linguistique des citoyens et des citoyennes qui s'engagent dans ces nombreux domaines du travail. La francisation du travail a enrichi le vocabulaire technique du français du Québec.

Le français du Québec est riche de son américanité, de sa nordicité et de sa modernité. La féminisation des titres et des appellations d'emploi entreprise depuis plus de trente ans a donné un élan à la néologie, qui a proposé des formes du féminin tantôt inusitées, tantôt oubliées. La rédaction épïcène, en début de pratique de nos jours, rajeunit la syntaxe, ce qui contribue à établir la parité linguistique à laquelle les femmes d'ici aspirent.

La richesse du français du Québec doit nous inciter à la fière consommation d'une langue de qualité qui traduit le dynamisme de notre communauté.

La présidente
Pierrette
VACHON-
L'HEUREUX



Apprentissage de l'anglais et qualité du français

Un membre a donné raison au maire de Québec, selon qui les Québécois doivent apprendre l'anglais. Le correspondant poursuit : « L'apprentissage de l'anglais aura, c'est à espérer, l'effet d'une prise de conscience de sa nomenclature et de celle du français. Actuellement, nos concitoyens ne font pas toujours les distinctions qui s'im-

posent entre les deux langues et même entre leurs dictionnaires respectifs. Un exemple [...] : vous venez d'inaugurer la Plaza Limoilou (*Le Soleil*, 13 juin, p. 27). Le générique « plaza » ne fait pas partie du français. Par contre, il est bien présent dans les dictionnaires anglais. On le traduit par « place » en français, probablement par « placette » également. Le jour viendra sans doute où les responsables de la toponymie municipale parleront aussi bien l'anglais que le français : à ce moment-là, ils distingueront les [...] mots anglais et les mots français. Bref, Monsieur le Maire, il faut donner à nos concitoyens le moyen de découvrir le français en se familiarisant avec l'anglais. On apprend aussi en distinguant. »

Le Soleil a une bonne idée, mais...

Le Soleil a la bonne idée de publier une bande quotidienne en collaboration avec Druide informatique, conceptrice du correcticiel Antidote, afin d'enrichir la langue des Québécois. Il serait intéressant d'en publier une sur l'interjection « ouah ». Cette dernière est l'équivalent de « wow », employée aux États-Unis... et très populaire au Québec. Les publicitaires du journal ignorent le mot « ouah », comme en font foi les pages publicitaires « Flamboyante Gaspésie » distribuées avec la livraison du 30 août. L'accroche du cahier est « L'effet wow ». On la reproduit même trois fois dans le cahier. Il serait utile que les publicitaires du journal sachent qu'on peut ressentir également un effet ouah, semblable en tout point à l'effet wow des Américains. Et, par le fait même, ils pourraient ajouter une interjection (française) à leur liste.

Cendrine Audet publie un roman

M^{me} Cendrine Audet, membre de l'Asulf et, jusqu'à récemment, membre du comité du site web, vient de publier son premier roman : *Les tableaux vivants* (les Éditions GID, 2015; 275 p.). Il s'agit d'un roman policier dans lequel les valeurs sociales et environnementales font équipe et où les chiens sont les meilleurs amis de l'homme. On trouve le roman dans les bonnes librairies.

M^{me} Audet est réviseuse linguistique, correctrice, rédactrice et elle rédige un blogue consacré à des questions de langue.

Le toponyme de la ville de Salaberry-de-Valleyfield

Le toponyme de la ville de Salaberry-de-Valleyfield s'impose petit à petit. Le site web de la ville fait maintenant place au toponyme intégral de la ville dans le bandeau courant. Il reste encore des correc-



tions périphériques à faire : des manifestations, établissements ou lieux se contentent encore de Valleyfield : la marina, la Société du port, le Rodéo (autrefois Festival équestre), le collège, le dio-

cèse, le club de baseball... L'exemple de l'administration influencera à n'en pas douter ces entreprises ou organismes. L'Asulf rappelle depuis six ans aux autorités municipales et aux résidents que le nom de la ville est Salaberry-de-Valleyfield. Un timbre de la Société des postes vient de le rappeler à l'ensemble des citoyens. L'Asulf félicite le conseil municipal et en particulier monsieur le maire pour les efforts déployés.

La nouvelle ville de Salaberry-de-Valleyfield a été créée le 24 avril 2002. Elle est issue du regroupement de la municipalité de Grande-Île ainsi que des villes de Saint-Timothée et de Salaberry-de-Valleyfield. Son territoire s'étend sur l'île de Salaberry. L'histoire locale débute avec la fondation de la paroisse de Sainte-Cécile au milieu du XIX^e siècle, par suite de son détachement des territoires de Saint-Timothée et Saint-Stanislas... Tour à tour dénommés Knight's Point [...], Pointe-du-Lac [...], Pointe-aux-Voleurs (parce que des gens avaient jadis pillé une barge échouée près de la pointe), Sarenack, Saint-Cyriac [...], les lieux ont reçu leur nom présent en 1874 avec la création de la ville de Salaberry-de-Valleyfield. L'appellation se voulait un hommage au colonel Charles-Michel d'Arumbery de Salaberry (1778-1829), héros de la bataille de la Châteauguay, remportée sur les Américains en 1813. L'élément Valleyfield a été par la suite ajouté, lequel a été emprunté à The Valleyfield Paper Mills [...] (Source : *Noms et lieux du Québec*, ouvrage de la Commission de toponymie paru en 1994 et 1996).

Matinier ou morning man?

Stéphane Gasse devient l'animateur matinal du FM 102,1, a-t-on appris en août. Le journaliste Y. Therrien (*Le Soleil*) n'a pas cédé au terme d'argot habituel *morning man*. Il fait appel aux expressions « animateur du matin » et « émission matinale ». On connaît la force du snobisme et du panurgisme en matière de langue et celle de l'anglais et de son rayonnement. Un jour ou l'autre, de façon spontanée, l'expression anglaise sera prononcée de nouveau sur les ondes ou insérée dans un journal. Mieux vaut se préparer et rappeler quelques solutions de

rechange : matinier ou matinière, animateur matinal ou animatrice matinale, matinalier ou matinalière. *Le Parisien* du 3 mai 2011 publiait la manchette : « Le bon matinalier, un oiseau rare ». Bref, on peut passer l'expression anglaise aux profits et pertes.

Une caille XXL! Ouah!

Un ami de l'association est allé manger à la terrasse du Musée national des beaux-arts du Québec. La carte annonçait ce jour-là des cailles XXL. C'est dire qu'on se servait d'un système de mesure anglaise pour qualifier un mets. Il est vrai qu'on nous vend des vêtements de grandeur S (*small*), M (*medium*), L (*large*), XL et XXL (*eXtra large et eXtra-eXtra...*) et qu'on néglige les appellations françaises. La gastronomie québécoise oublie ses mots ou ne sait pas les renouveler. On peut souhaiter qu'une panne semblable ne frappe pas la cuisine et les cuisiniers. Devant la sottise présentée sur le menu, le client raconte avoir choisi les pâtes!

Que pourrait-on dire?

« On n'est pas sorti de la crise, mais il y a un spirit. On sent un souffle dans la boîte, l'atmosphère est moins morose » (D. Chaloult de Radio-Canada, citée dans *Le Devoir*, 20 août 2015, B 8). Le mot « spirit » ajoute-t-il à la compréhension de la phrase? Aurait-on pu remplacer le mot par « un courant, de l'enthousiasme, de la vie...? »

Conseil d'administration

Présidente Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Vice-président Gaston BERNIER
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
André BRETON
Jean-Guy LAVIGNE
Louis LE BORGNE
Lola LEBRASSEUR

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Tirage : 100 exemplaires et diffusion illimitée
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du n° 62, septembre 2015

Rédaction : Robert AUCLAIR
Gaston BERNIER
Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Révision : Yvon DELISLE
Mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X



Prix de l'Asulf à CFIM

La collaboration de l'Asulf et de CFIM (Îles-de-la-Madeleine) a donné lieu au concours Le Mot juste sur les ondes de la station. Les auditeurs de l'émission *Allez hop!* ont été invités à répondre à dix questions découlant des chroniques linguistiques de la présidente de l'Asulf entendues entre les mois de février et juin. La gagnante du prix, un exemplaire de la 7^e édition du *Français au bureau* (2014; 985 p.) fourni à titre gracieux par l'Office québécois de la langue française, a été M^{me} Sophie Petitpas, à qui il a été remis le 19 juin dernier. L'Asulf remercie l'OQLF et M^{me} France Arseneau de CFIM, et félicite la gagnante.

Citation cinquantenaire

« Le français canadien, parler régional et de surcroît anglicisé, est un facteur d'isolement pour le peuple du Québec : il ne peut servir qu'imparfaitement de moyen de communication avec le monde francophone et avec les étrangers qui ont appris la langue commune [...]. Le milieu socio-économique ne favorise pas le recours aux ressources du français langue commune : ainsi, le français a perdu, au Québec, le réflexe de recourir à son fonds propre pour nommer les réalités nouvelles. Et cela s'étend à tous les domaines de l'activité technique et scientifique [...]. Une telle situation [...] doit être corrigée sans délai, sinon le français continuera de se dégrader pour, à plus ou moins longue échéance, disparaître » (Livre blanc sur la politique culturelle, 1965; cité dans *Le Choc des langues au Québec 1760-1970*; Puq, 1972, p. 690).

Rappel : renouvellement 2015

Le responsable du renouvellement des adhésions, J.-G. Lavigne, invite les membres qui n'auraient pas encore payé leur cotisation pour l'année 2015 à le faire dans les meilleurs délais. L'ASULF et la qualité de la langue ont besoin de toutes les plumes et de tous les claviers. Même de ceux des amis et connaissances. La cotisation minimale est de 30 \$. (Voir encadré ci-dessous).

ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
 Date _____

Les anglicismes en France

Louis Le Borgne, un administrateur de l'Asulf, nous écrit de France. Voici quelques extraits de sa dépêche.

Avant mon premier séjour en France, il y a 40 ans, je n'ignorais pas que les *pressings* avaient conquis là-bas les devantures commerciales. Mais sur place, j'ai pu me consoler en découvrant que les boutiques de retouches y proposaient un *stoppage* autrement plus mystérieux que les habituelles *altérations* annoncées à Montréal. Ensuite l'anglomanie fébrile des publicistes hexagonaux ne connut plus de limite. Ce fut d'abord le *Cash and Carry*, suivi très vite par des *Show Rooms* moins ringards que les salles d'exposition. Plus récemment, la publicité d'Apple m'apprit très vite que s'il fallait *Think Different*, cela devait se faire exclusivement en anglais. Pourtant, au Québec, on invitait Apple à proposer « Penser autrement ».

Plus tard, les journalistes français firent *crasher* les avions plutôt que de les voir s'écraser. Le traditionnel déblocage des puces SIM fut remplacé par le *désimblocage* et autre *jail breaking*. Plus subtilement, là-bas comme ici, on prononce bien « bogue », mais c'est très chic d'écrire *bug*. Un cas parmi bien d'autres d'une véritable schizophrénie linguistique.

Le slogan *Feel Good to be You* de 7Up accompagne la consommation des *Shiny Bacon* et autres *Onion Rolls* de MacDonald. Et le slogan *Air France : France is in the Air* semble indiquer que la langue du pays n'est plus dans l'air du temps. Même la publicité télé pour les canneberges illustre deux « Canayens » (accent approximatif inclus...) qui proposent des *cranberries* sous toutes les formes.

En passant, personne en France n'a encore eu l'idée de publier un dictionnaire des anglicismes contemporains.

Secrétaire « corporatif » ou Secrétaire de la société...

Des cadres d'entreprises municipales se servent encore de l'expression « secrétaire corporatif » pour désigner leur fonction. Or, le mot corporatif est, dans le contexte, un anglicisme de *corporate*. Le mot « corporation », présent dans l'ancien Code civil, a été remplacé dans celui adopté en 1991. C'est dire qu'il n'a plus sa place en français même s'il est encore fréquent au Québec sous la plume de juristes. Il en va de même de l'adjectif « corporatif ». Aussi l'Asulf propose-t-elle de remplacer l'expression par « Secrétaire de la société... ».

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
 Type d'activité _____
 Représenté par _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
 Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF